



probleme de fin de travaux

Par **Prince**, le **14/09/2011** à **17:36**

Mes travaux devaient se finir fin mai. Depuis rien. Mon bardage est toujours pas posé. Dates continuellement remises. Mise en demeure du 5/08. Date de travaux, encore remise. J'ai contacté mon assistance juridique. Elle a envoyé une autre mise en demeure le 6/09. Pas de date de travaux. Les deux lettres ont été envoyées avec accusé de réception. Le problème j'ai contracté un crédit de 4900€ verser à l'artisan. Je devais rembourser la totalité fin mai. L'artisan était au courant puisque je ne voulais pas payer d'intérêts. J'ai demandé à la protection juridique de faire une demande de suspension de remboursement (Puisque sur l'offre de crédit: désignation du bien vendu/Isolation par l'extérieur.) Elle ne veut pas. Pourquoi? Dois-je faire moi-même la demande? Autre question: Pour une mise en injonction, penser que cela passera au pres du juge (malgré la non existence de date début et fin de travaux sur le devis) les mises en demeure suffiront-elles?